

MOTION

Section 03

Interactions, particules, noyaux, du laboratoire au cosmos

Objet : décision du directeur général sur les promotions aux grades DR1, DRCE1, DRCE2 au titre de l'année 2008.

Monsieur le directeur général du CNRS,

avec stupéfaction, la section 03 a appris que vous aviez décidé de modifier radicalement les classements qu'elle a rendus lors de la session d'automne. Elle observe que ce sont nos collègues les plus âgés qui ont été systématiquement écartés des listes.

Pour les cas concernés, la section considère que le seul paramètre de l'âge ne saurait remettre en cause ses classements, et que votre décision relève de méthodes discriminatoires, portant atteinte à l'image du CNRS. Qui plus est, elle contribue à détériorer plus encore la situation déjà difficile et tendue dans les laboratoires de l'organisme.

Nous vous demandons unanimement, monsieur le directeur général du CNRS, de corriger cette injustice flagrante et d'accorder les promotions dès cette année à nos collègues pénalisés par cette décision.

Motion adoptée le : 5 février 2008

Oui : 21 non : 0 abstention : 0
à l'unanimité

M. Konstantin Protasov,
Président de la section



Destinataire(s) :

- Arnold Migus, directeur général du CNRS.

-

-

-

Cette motion sera transmise aux destinataires ci-dessus par le SGCN.